

| Electrique B Habilitation électrique B1L-B2L-BCL-BRL Spéciale véhicule électrique | | |
|--|---------------------|----------------------------|
| Objectifs | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550 - Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins - Évaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention | | |
| Personnes concernées | | |
| Tous les salariés devant effectuer des opérations à caractère non électrique au voisinage de batterie ou d'équipements de véhicules à motorisation électrique | | |
| Prérequis | Durée : | Lieu : |
| Savoir lire et écrire le français | 14 heures (2 jours) | ASFOR-CCI ou en entreprise |
| Participants | | |
| 12 personnes maximum | | |
| Méthode pédagogique | | |
| Formation théorique appuyée par de nombreux exercices pratiques | | |
| Programme | | |
| <p>1. Notions élémentaires d'électricité appliquées aux véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grandeurs électriques - L'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides - Les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs - Les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences - Les règles élémentaires de prévention du risque électrique - Conduite à tenir en présence de risque électrique <p>2. Opérations électriques sur les véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques liés à l'utilisation, à la manipulation des matériels et outillages - Matériel de sécurité collectif et individuel spécifique aux dangers électriques - Mesures de prévention lors d'une opération d'ordre électrique sur un véhicule/engin avec ou sans voisinage - Mesures de prévention lors d'une opération « batterie » : connexions/déconnexions, nettoyage des plots des bornes et des corps, vérification d'électrolyte, mesurages et limites, décharge de condensateurs, consignation/déconsignation des véhicules/engins, - Habilitations, rôles et responsabilités des différents acteurs des opérations d'ordre électrique - Documents liés aux opérations d'ordre électrique - Incendies sur les équipements électriques des véhicules/engins | | |
| Évaluation et suivi | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de fin de formation - Habilitation électrique valable 3 ans | | |